

La tendance climatique de la première quinzaine de février se confirme et se renforce même avec des températures moyennes qui s'éloignent encore de 0,6°C supplémentaire des normales. Nous sommes désormais à +3,2°C au-dessus des normales du mois, que ce soit pour les minimales (+2,7°C) ou pour les maximales (+3,6°C). Les hauteurs d'eau restent en déficit de 65% sur le poste de Beauvais.

Les cultures d'hiver profitent de ces températures excédentaires en conditions saines pour redémarrer avec vigueur pour la saison, ce qui permet par différence de voir les zones de parcelles plus en souffrance. C'est le moment d'aller voir ce qui s'y passe : phytotoxicité d'automne, mauvaise levée, limaces, rongeurs ...

Les chantiers d'apports d'azote ont bien démarré, et le parasitisme sur colza reste discret malgré les conditions douces pour la saison. Pour l'instant les conditions de culture sont donc favorables.

COLZA

Penser au soufre

Avec les températures, les parcelles avancent très vite. Hormis quelques situations tardives encore au stade reprise (C1), la plupart sont au stade élongation (C2) et même boutons accolés cachés (D1) voire dégagé (D2). Les premiers apports d'azote sont donc terminés ou à faire rapidement dans les situations les moins avancées. A l'inverse dans les situations les plus précoces, les 2eme apports sont déjà à envisager.

Après le premier apport d'azote, la dose totale sera ajustée sur le 2eme apport voir le 3eme si besoin (doses bilans élevées pour des colzas moyens avec un potentiel malgré tout élevé).

Ne pas oublier les apports de soufre. Les retombées atmosphérique de l'ordre de 70 unités par an dans les années 70, sont aujourd'hui de quelques unités. De plus en cas de démarrage précoce, les fournitures du sol qui ont plus d'inertie, sont d'autant plus en décalage avec les besoins. Prévoir entre 50 et 80 unités selon les circonstances (généralement 70 u).

Ravageurs calme à suivre

Malgré la douceur pour la saison, le temps perturbé semble freiner l'activité des charançons de la tige et retarder l'arrivée des méligèthes dans les parcelles les plus avancées. Si les méligèthes se suivent facilement à vue sur plante, les charançons de la tige ne peuvent se détecter qu'à l'aide de cuvettes jaunes. Les vols ont débuté mais restent limités il est donc encore temps de poser un piège pour ne pas subir une éventuelle attaque pénalisante, mais dans la majorité des cas pour ne pas envisager une intervention inutile et pénalisante sur les auxiliaires efficaces. Les parcelles au stade C2 sont celles à suivre de plus près, le risque de dégâts diminue ensuite progressivement jusqu'au stade E (boutons écartés).

La cuvette permet également de différencier l'inoffensif charançon de la tige du chou, dont le principal critère de différenciation est la couleur rousse bien visible sur le bout des pattes.

BLE

C'est le moment de positionner les premiers apports en commençant par les sols filtrants, ou calcaires et les précédents les plus pauvres (endives, betteraves arrachées tard, tournesol ...) Comme expliqué dans le précédent message, ne pas surévaluer les dose de ce premier apport. 20 à 40 unités sont généralement suffisantes, ce qui permet de se reporter sur le 2eme apport et de fractionner ce dernier pour augmenter l'efficacité de la dose totale tout en se sécurisant vis-à-vis d'un risque sécheresse en début montaison.

La semaine prochaine envisager les apports de soufre si cet élément n'est pas associé à l'engrais utilisé au premier apport.

ORGE de PRINTEMPS

Les conditions de semis sont souvent très bonnes. Autant en blé les densités sont souvent encore assez élevées, autant en orge de printemps elles se révèlent parfois un peu faibles notamment quand les semis sont retardés du fait que la quantité de semence achetée est décidée sans connaître la date de semis. Prévoir 250 grains par m² au 20 février, à majorer de 3 grains par jour pour compenser le déficit de tallage.

Concernant l'azote, pour des semis du 20 février prévoir schématiquement 1/3 de la dose bilan entre le semis et le stade 1 feuille. Ce sera 2/3 au stade semis à 1 feuille pour les semis de fin février - début mars et tout au stade semis à 1 feuille pour les semis du 10 mars. Adapter aux contraintes de portance et réglementaires.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 22 février 2022 (BSV G.C. N°02), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, I.Tinoco, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.